



ICAO

ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

CINQUIEME RÉUNION DE L'ÉQUIPE SPÉCIALE DE COORDINATION APIRG-RASG-AFI (ARC-TF/5)

(Réunion virtuelle, 27 octobre 2022)

MANDAT, PROGRAMME DES TRAVAUX ET COMPOSITION DE L'ÉQUIPE SPÉCIALE DE COORDINATION APIRG/RASG-AFI

Créée en tant qu'organe subsidiaire de l'APIRG et du RASG-AFI, l'Équipe spéciale conjointe de coordination APIRG-RASG-AFI est chargée de la coordination régulière des activités de l'APIRG et du RASG-AFI.

PROGRAMME DES TRAVAUX

TÂCHE N°	OBJET
1.	Renforcer les arrangements existants et répondre efficacement aux besoins de coordination et de collaboration entre les deux groupes.
2.	Faciliter la cohésion et l'efficacité, et éviter les doubles emplois et les conflits entre les activités de l'APIRG et du RASG-AFI.
3.	Assurer l'échange d'informations sur les conclusions et décisions adoptées lors des réunions des groupes, ou toutes autres activités initiées par les groupes conformément au Plan mondial de navigation aérienne et au Plan pour la sécurité de l'aviation dans le monde (GASP).
4.	Identifier d'éventuelles difficultés rencontrées par les groupes dans l'atteinte des objectifs et cibles définis, informer les groupes et leurs secrétariats sur les difficultés, conflits et/ou inefficiences et proposer des stratégies de résolution à approuver par ces groupes.

Remarque : L'ARC-TF devrait examiner les questions communes et urgentes et rendre compte à l'APIRG et au RASG-AFI.

COMPOSITION

L'ARC-TF est composée de représentants :

- de l'APIRG (président et premier et deuxième vice-présidents de l'APIRG, président et vice-président de l'AAO/SG ; et président et vice-président de l'IIM/SG) ;
- du RASG-AFI (président et premier et deuxième vice-présidents de RASG-AFI ; et États champions des équipes de soutien à la sécurité (SST) ;
- de la CAFAC ; et
- de l'industrie : ACI, AFRAA, AIRBUS, ASECNA, BOEING, CANSO, IATA, etc.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS

- Les membres de l'Équipe spéciale de coordination APIRG/RASG-AFI – apportent l'expertise technique dans l'identification des difficultés, leur analyse et la formulation d'orientations et de recommandations pour leur résolution afin d'atteindre les cibles définies et l'amélioration de la sécurité de l'aviation dans la Région AFI, conformément au GASP et GANP.

MODALITÉS DE TRAVAIL

- L'ARC-TF devrait achever ses travaux et soumettre ses propositions à l'APIRG et au RASG- AFI. Elle devrait mener ses activités au moyen du courrier électronique, de téléconférences avant la tenue des réunions.
- Afin de renforcer de l'efficacité des activités de l'ARC-TF, les présidents d'APIRG et du RASG-AFI assureront à tour de rôle la présidence de l'ARC-TF. Il a également été convenu en principe que la routine soit étendue à la présidence par rotation et par alternance des réunions conjointes APIRG/RASGAFI ultérieures.